

Taux de travail indépendant : différences hommes-femmes

À savoir

- Dans les pays de l'OCDE, une femme occupée sur dix travaille à son compte, soit presque moitié moins que chez les hommes (18 %). Pourtant, en l'espace de dix ans, l'écart entre le pourcentage de travailleurs indépendants chez les hommes et chez les femmes s'est amenuisé dans presque tous les pays, et particulièrement en Islande et en Turquie.
- Les hommes qui travaillent à leur compte ont deux fois et demi plus de chances d'employer d'autres personnes que les femmes, et travaillent en moyenne huit heures par semaine de plus que leurs homologues féminins. Les travailleurs indépendants des deux sexes ont tendance à travailler plus que les salariés, en particulier ceux qui emploient des salariés.
- Dans une majorité de pays, 70 % au moins des femmes qui sont à leur compte travaillent dans le secteur des services, alors que chez les hommes, ce pourcentage est d'environ 50 %.
- La proportion de salariés qui ont un double emploi en tant que travailleurs indépendants est très faible, mais elle est presque toujours plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Pertinence

L'entrepreneuriat est une source importante de création d'emplois et d'innovation. C'est également un moyen d'aplanissement des inégalités, notamment entre les hommes et les femmes, où de grandes différences subsistent malgré les possibilités qu'offre le travail indépendant pour équilibrer vie personnelle et vie professionnelle.

Définitions

Les *travailleurs indépendants* sont ceux qui possèdent leur propre entreprise (qu'ils l'aient ou non constituée en société et qu'ils travaillent ou non à leur compte), y travaillent et se déclarent sous le statut de « travailleur indépendant » dans les enquêtes démographiques ou sur la population active.

Le *nombre de femmes (hommes) employant des salariés* correspond au nombre de femmes (hommes) qui déclarent avoir le statut de « travailleur indépendant employant des salariés » dans les enquêtes sur la population. Le nombre de femmes (hommes) travaillant à leur compte correspond au nombre de femmes (hommes) qui déclarent avoir le statut de « travailleur indépendant sans salariés ». La *proportion de femmes (hommes) employant des salariés (travailleurs à leur compte)* est calculée par rapport au nombre total de femmes (hommes) occupant un emploi.

L'*écart entre les taux de travail indépendant des hommes et des femmes l'année t* correspond aux différences du taux de travail indépendant entre les hommes et les femmes l'année t. L'*évolution du taux de travail indépendant des femmes (hommes)* correspond à la différence entre les taux de travail indépendants des femmes (hommes) entre l'année t et t-1.

La *proportion de salariés ayant un double emploi en tant que travailleurs indépendants chez les femmes (hommes)* s'obtient en divisant le nombre de femmes (hommes) salarié(e)s qui déclarent avoir un double emploi en tant que travailleurs indépendants par le nombre total de femmes (hommes) salarié(e)s.

Le *nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires* correspond au nombre d'heures pendant lesquelles une personne travaille normalement chaque semaine. Cela inclut toutes les heures de travail, y compris le travail supplémentaire, rémunéré ou non. En revanche, cela n'inclut pas le temps de

déplacement entre le domicile et le lieu de travail, ni les principales pauses-repas (généralement à la mi-journée).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Comparabilité

Le principal problème de comparabilité a trait à la classification des travailleurs indépendants constitués en société. Dans certains pays, notamment l'Australie, le Japon, la Norvège et la Nouvelle-Zélande, seuls sont pris en compte les indépendants non constitués en société, conformément au SCN de 2008, ce qui risque de créer l'impression erronée que le nombre de travailleurs indépendants employant des salariés est peu élevé dans ces pays. Les graphiques 7.3 et 7.4 utilisent les données des enquêtes sur la population active ; les activités de services correspondent aux secteurs 45-98 de la CITI rév. 4.

Tous les travailleurs indépendants ne sont pas nécessairement des entrepreneurs au sens strict du terme, tel que défini dans le Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat. Les statistiques du travail indépendant incluent, par exemple, les artisans qui exercent une activité en dilettante, souvent à titre récréatif. Il convient donc d'interpréter avec précaution les données à des fins d'analyses de l'entrepreneuriat.

Les femmes consacrent généralement plus de temps que les hommes au travail familial et domestique non rémunéré. Il convient d'en tenir compte pour calculer le nombre moyen d'heures de travail des travailleurs indépendants.

Source

Afrique du Sud : Enquête sur la population active, www.statssa.gov.za/?page_id=1859:8282/webview/.

Brésil : Enquête nationale par sondage sur les ménages, www.ibge.gov.br/english/estatistica/populacao/trabalhoerendimento/pnad2008/default.shtm#brasil.

Canada : Enquête sur la population active, www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3701.

Chili : Enquête nationale sur l'emploi, www.ine.cl/boletines/detalle.php?id=2&lang=.

États-Unis : Enquête sur la population (Current Population Survey), www.census.gov/cps/.

Eurostat : Enquêtes sur les forces de travail, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/microdata/european-union-labour-force-survey>.

Israël : Enquête sur la population active, www.cbs.gov.il/ts/databank/databank_main_func_e.html?i=21&ti=11&r=0&f=3&o=0.

Japon : Enquête sur la population active, www.e-stat.go.jp/SG1/estat/eStatTopPortalE.do.

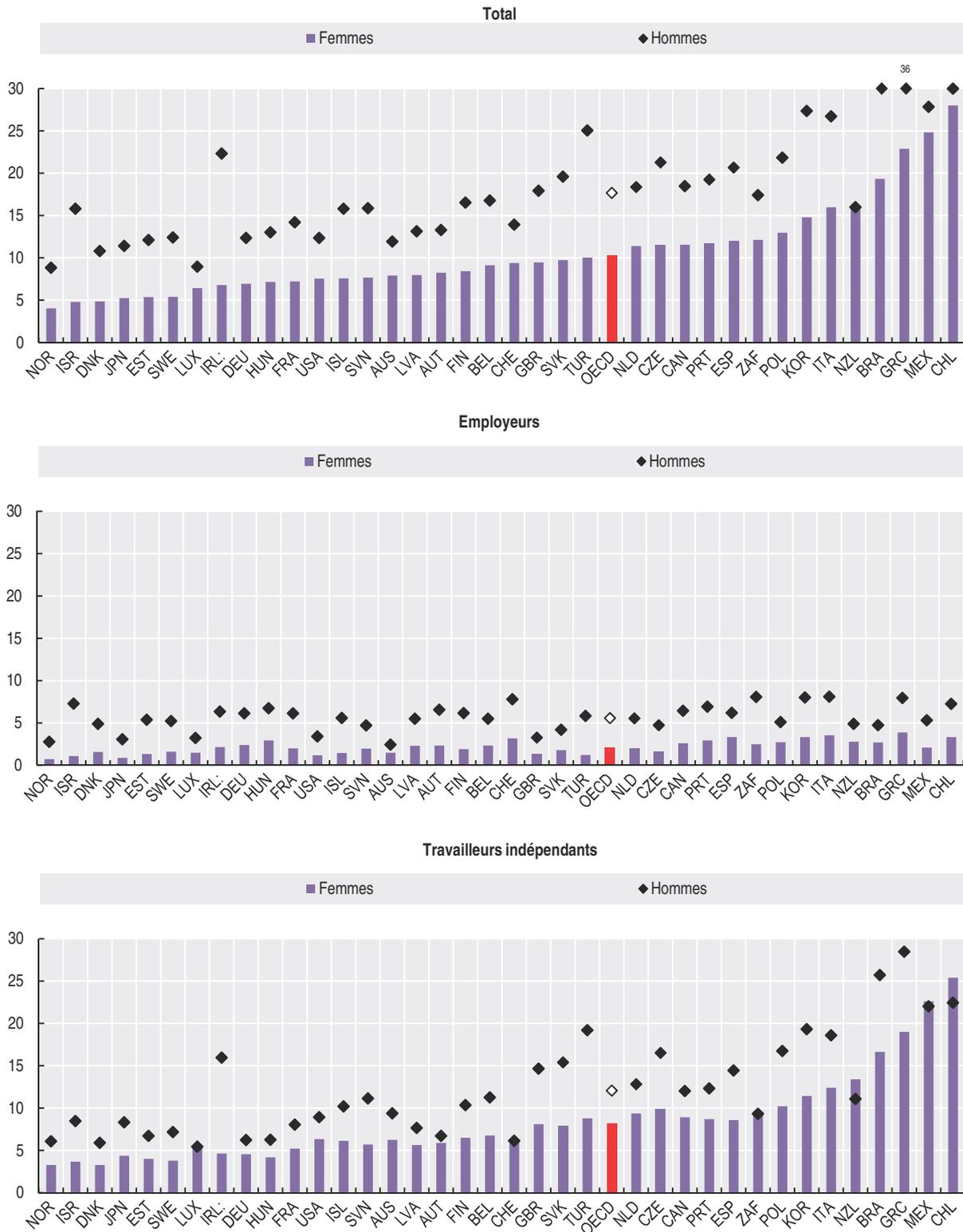
Mexique : Enquête nationale sur l'emploi, www.inegi.org.mx/est/contenidos/proyectos/encuestas/hogares/default.aspx.

Pour en savoir plus

OCDE (2014), *Enhancing Women's Economic Empowerment through Entrepreneurship and Business Leadership in OECD Countries*, document d'information, www.oecd.org/gender/Enhancing%20Women%20Economic%20Empowerment_Fin_1_Oct_2014.pdf.

OCDE (2016), *OECD Report to G7 Leaders on Women and Entrepreneurship. A summary of recent data and policy developments in G7 countries*, www.oecd.org/gender/OECD-Report%20to-G7-Leaders-on-Women-and-Entrepreneurship.pdf.

Graphique 7.1. **Pourcentage de travailleurs indépendants par sexe**
 En pourcentage de l'emploi total, 2014 ou dernière année disponible



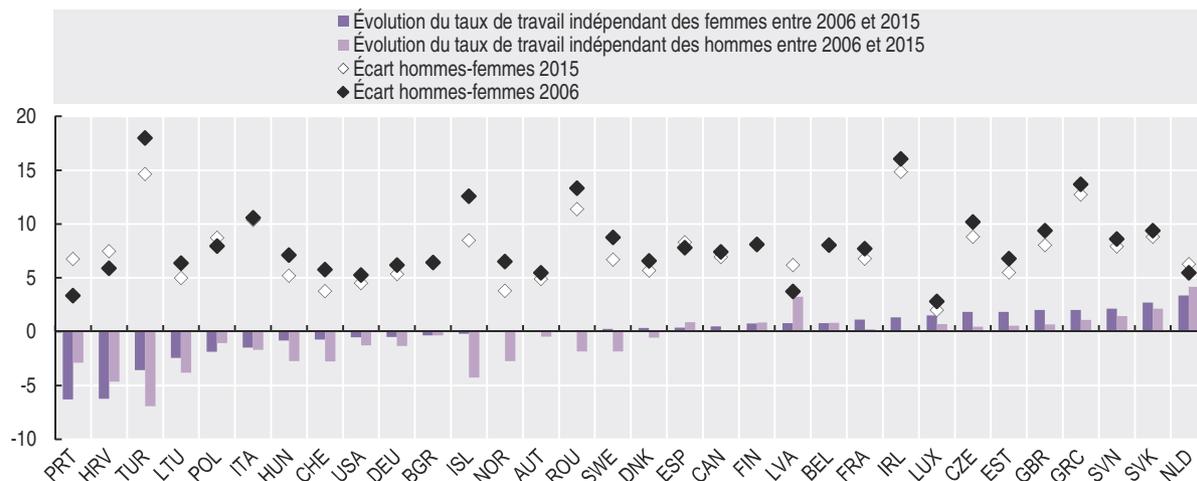
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933451095>

7. PROFIL DE L'ENTREPRENEUR

Taux de travail indépendant : différences hommes-femmes

Graphique 7.2. **Écart entre les taux de travail indépendant des hommes et des femmes**

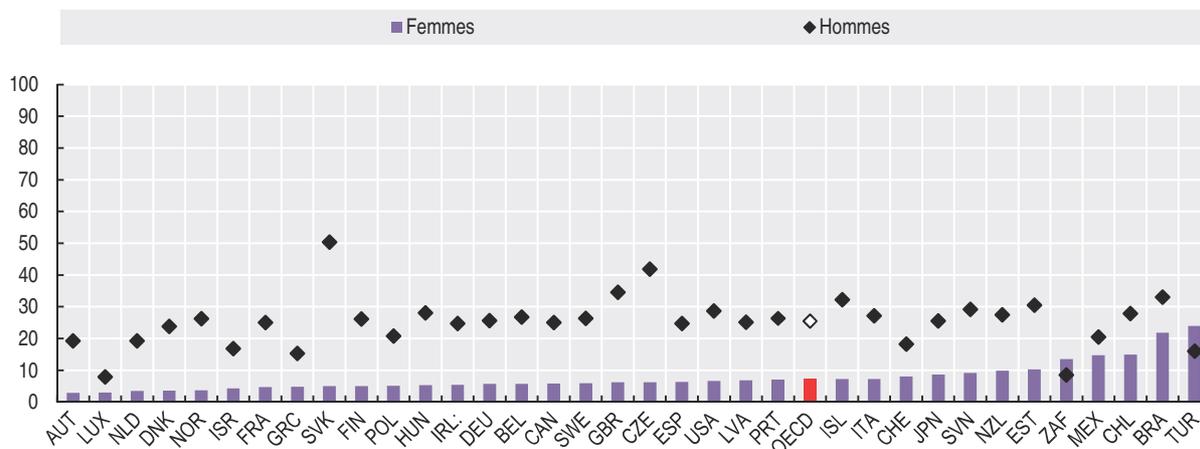
En points de pourcentage



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933451104>

Graphique 7.3. **Travailleurs indépendants dans le secteur manufacturier et la construction**

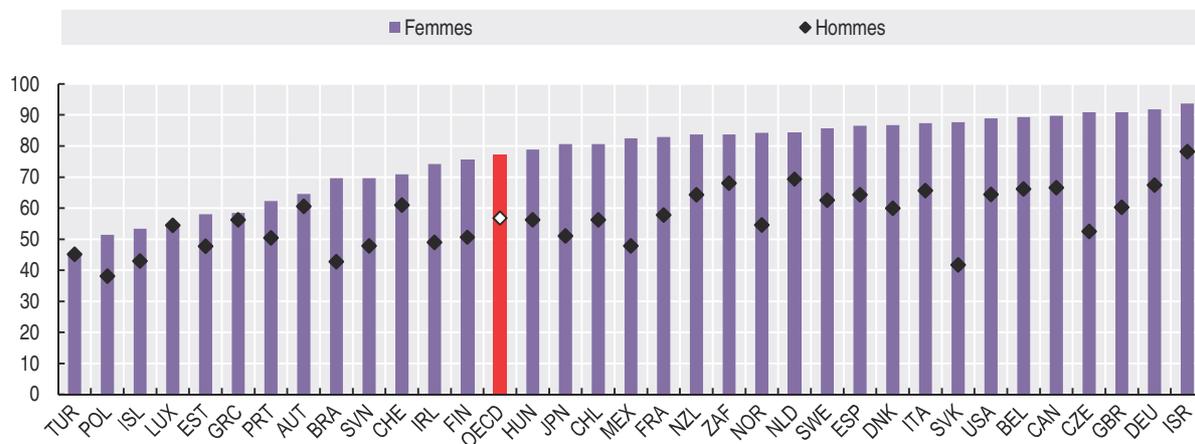
En pourcentage du nombre total de travailleurs indépendants par sexe, moyenne 2014-15



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933451118>

Graphique 7.4. **Travailleurs indépendants dans les activités de services**

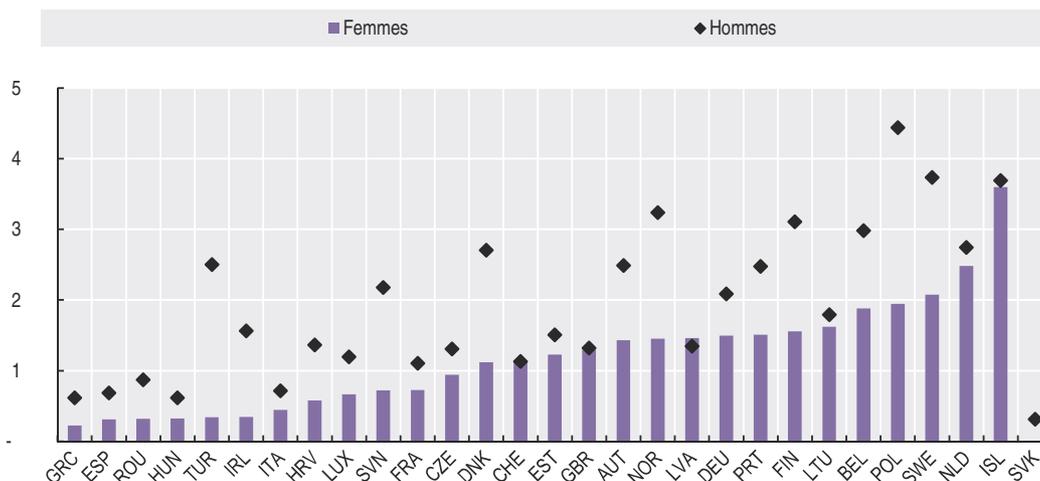
En pourcentage du nombre total de travailleurs indépendants par sexe, moyenne 2014-15



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933451128>

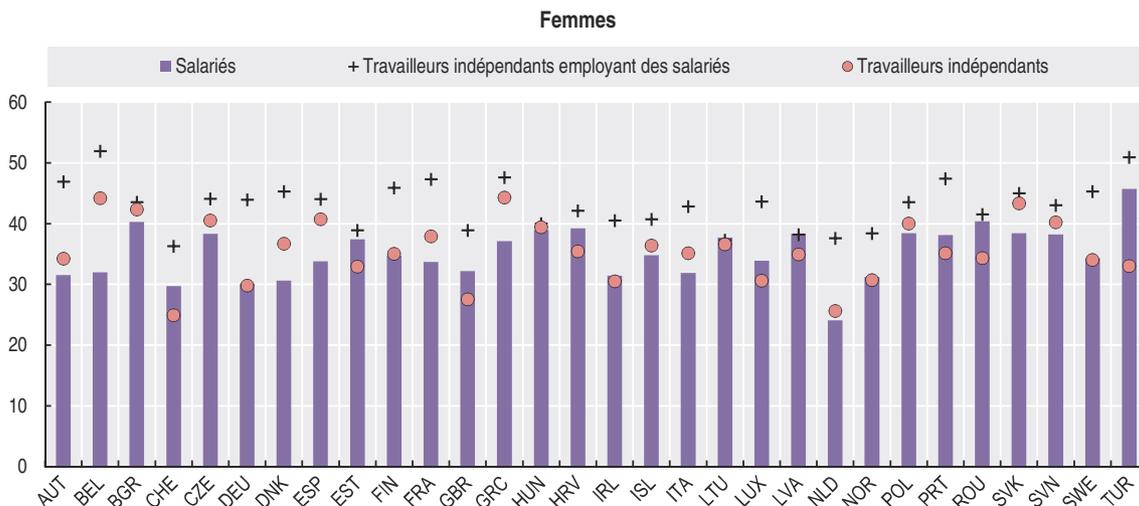
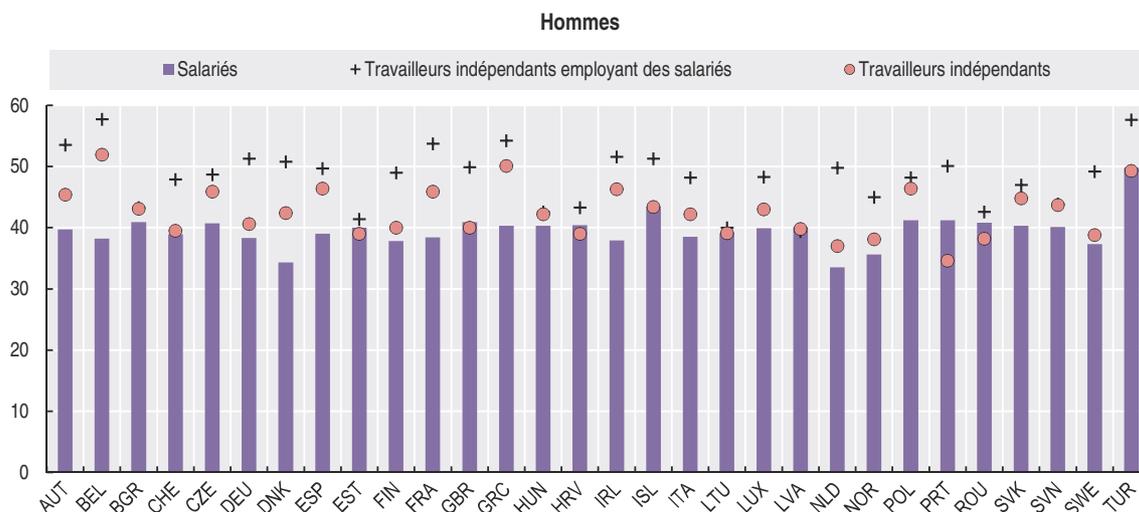
Taux de travail indépendant : différences hommes-femmes

Graphique 7.5. Proportion de salariés ayant un double emploi en tant que travailleurs indépendants, par sexe
En pourcentage de l'ensemble des personnes occupées par sexe, 2015

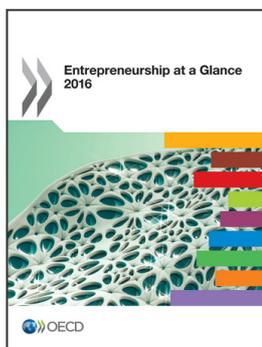


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933451135>

Graphique 7.6. Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires dans l'activité dominante, par sexe
Nombre d'heures de travail hebdomadaires, 2015



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933451144>



Extrait de :
Entrepreneurship at a Glance 2016

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2016-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Taux de travail indépendant : différences hommes-femmes », dans *Entrepreneurship at a Glance 2016*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264266346-29-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.